

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 AVRIL 2019**

#### **COMPTE-RENDU**

Le Conseil Communautaire s'est réuni en session ordinaire le mercredi 3 avril 2019 à 19 h à la salle polyvalente de Beyssac sous la présidence de Francis COMBY.

Délégués titulaires présents: AUDEBERT Michel, BEAUFILS Serge, BERTRAND-LAFEUILLE Agnès, BOUDINET Daniel, CERTE Henri, CHASSAING Jean-Louis, COMBY Francis, DECAIE Jean-Pierre, DEVEIX Guy, DUPUY André, DUTHEIL Daniel, FARGES Pierre, HENAUX André, HERMAND Pascal, ISSOMBO Théodore, LACHENAUD Claude, LANGLADE Serge, LASCAUX Bernadette, LAVAUD Serge (délégué suppléant de MAURY Jean-Louis), MARSAC Liliane, NEXON Jean-Pierre, PINAUD Françoise, PINET Georges, SEMBLAT Jean-Pierre, SOULLIER Hélène, SUSSINGEAS Raymond, TISSEUIL Alain.

**Délégués titulaires représentés**: BERQUE Françoise (pouvoir à P. FARGES), BETANCOURT-GUERRERO Marisol (pouvoir à A. TISSEUIL), BOYER René (pouvoir à H. CERTE), CHARLES Catherine (pouvoir à JP. DECAIE).

Délégué titulaire excusé : MAURY Jean-Louis.

Après avoir procédé à l'appel des conseillers présents, Serge LANGLADE est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le président remercie Serge LANGLADE, Maire de Beyssac, pour son accueil et Jean-Christophe MONTEIL, Trésorier de la communauté de communes, pour sa présence.

Le président fait, ensuite, lecture du compte-rendu de la séance du 18 février 2019 qui, après avoir été mis au vote, est approuvé à l'unanimité. Puis, il est procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour.

# 1. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2018 ET APPROBATION DES BUDGETS 2019

En préambule de cette séance budgétaire, Francis COMBY dresse un bilan financier de la communauté de communes.

La situation financière de la collectivité s'est améliorée grâce à une maîtrise des dépenses de fonctionnement (à la fois au niveau des charges à caractère général et de la masse salariale) et une réduction des déficits de tous les budgets annexes (enfance, petite enfance et centre culturel) de l'ordre de 40 000 €. Ceci se traduit par un excédent de fonctionnement d'environ 100 000 € (dépenses et recettes réelles et d'ordre cumulées) bien meilleur que celui constaté en fin d'année 2017 (3 000 €).

Les principaux investissements 2018 ont concerné le démarrage du programme « 100 % Fibre en Corrèze », la réalisation de l'étude sur la réorganisation de l'offre de soins sur le territoire, les aides économiques accordées aux entreprises et les aides à l'habitat accordées aux particuliers.

Au niveau de l'assainissement collectif, les travaux du dernier programme d'investissement au niveau du bourg d'Arnac et de la rue des Ecuyers à St-Sornin-Lavolps sont achevés et des travaux d'extension ou de mise aux normes du réseau ont été réalisés, soit un investissement, pour l'ensemble, de près de 110 000 €.

Puis, le président précise que le budget présenté pour l'année 2019 s'élève à près de 6 millions d'euros en fonctionnement et 2,4 millions d'euros en investissement (comprenant le remboursement des emprunts à hauteur de 282 000 €).

Ce budget prévisionnel est, à nouveau, à l'image de la collectivité, une intercommunalité de services (enfance, jeunesse, piscines, assainissement, médiathèques, centre culturel, tourisme). Néanmoins, l'optimisation des recettes sera recherchée afin que la collectivité puisse dégager des capacités pour investir et continuer à préparer son avenir : poursuite du déploiement du programme 100 % Fibre, construction d'un centre de secours, développement économique par l'acquisition de terrains, soutien aux particuliers pour l'amélioration de l'habitat...

Il est, ensuite, procédé à la présentation des comptes administratifs 2018.

#### Pour le **budget petite enfance** :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	435 653,22	9 365,58 454 113,17	18 338,95 63 238,95	66 098,74	18 338,95 498 892,17	9 365,58 520 211,91
TOTAUX	435 653,22	463 478,75	81 577,90	66 098,74	517 231,12	529 577,49
Résultats de clôture Restes à réaliser		27 825,53	15 479,16			
TOTAUX CUMULES	435 653,22	463 478,75	81 577,90	66 098,74	517 231,12	529 577,49
RESULTATS DEFINITIFS		27 825,53	15 479,16			12 346,37

#### Pour le **budget enfance jeunesse** :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	321 567,39	32 695,90 295 065,20	2 312,79	8 780,97 5 628,00	323 880,18	41 476,87 300 693,20
TOTAUX	321 567,39	327 761,10	2 312,79	14 408,97	323 880,18	342 170,07
Résultats de clôture Restes à réaliser		6 193,71		12 096,18		18 289,89
TOTAUX CUMULES	321 567,39	327 761,10	2 312,79	14 408,97	323 880,18	342 170,07
RESULTATS DEFINITIFS		6 193,71		12 096,18		18 289,89

### Pour le <u>budget assainissement :</u>

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	323 248,03	31 720,87 538 873,64	169 159,98 454 533,85	348 797,26	169 159,98 777 781,88	31 720,87 887 670,90
TOTAUX	323 248,03	570 594,51	623 693,83	348 797,26	946 941,86	919 391,77
Résultats de clôture Restes à réaliser		247 346,48	274 896,57		27 550,09	
TOTAUX CUMULES	323 248,03	570 594,51	623 693,83	348 797,26	946 941,86	919 391,77
RESULTATS DEFINITIFS		247 346,48	274 896,57		27 550,09	

## Pour le **budget assainissement non collectif :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	49 395,61	54 483,67 11 168,16		201	49 395,61	54 483,67 11 168,83
TOTAUX	49 395,61	65 651,83			49 395,61	65 651,83
Résultats de clôture Restes à réaliser		16 256,22				16 256,22
TOTAUX CUMULES .	49 395,61	65 651,83	0 2 0 k 3 m 3		49 395,61	65 651,83
RESULTATS DEFINITIFS		16 256,22				16 256,22

## Pour le **budget centre culturel** :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	85 974,81	2 836,41 86 882,76			85 974,81	2 836,41 86 882,76
TOTAUX	85 974,81	89 719,17			85 974,81	89 719,17
Résultats de clôture Restes à réaliser		3 744,36				3 744,36
TOTAUX CUMULES	85 974,81	89 719,17			85 974,81	89 719,17
RESULTATS DEFINITIFS		3 744,36				3 744,36

#### Pour le **budget bâtiments industriels**:

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	35 453,15	24 458,51 233 819,97	198 298,75 195 975,84	198 298,75	198 298,75 231 428,99	24 458,51 432 118,72
TOTAUX	35 453,15	258 278,48	394 274,59	198 298,75	429 727,74	456 577,23
Résultats de clôture Restes à réaliser		222 825,33	195 975,84			26 849,49
TOTAUX CUMULES	35 453,15	258 278,48	394 274,59	198 298,75	429 727,74	456 577,23
RESULTATS DEFINITIFS		222 825,33	195 975,84			26 849,49

#### Pour le **budget principal** :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés Opérations de l'exercice	4 881 028,77	384 891,86 4 986 374,35	781 981,57	4 859,19 878 183,26	5 663 010,34	389 751,05 5 864 557,61
TOTAUX	4 881 028,77	5 371 266,21	781 981,57	883 042,45	5 663 010,34	6 254 308,66
Résultats de clôture Restes à réaliser		490 237,44	1 071 776,49	101 060,88 913 649,25	1 071 776,49	591 298,32 913 649,25
TOTAUX CUMULES	4 881 028,77	5 371 266,21	1 853 758,06	1 796 691,70	6 734 786,83	7 167 957,91
RESULTATS DEFINITIFS		490 237,44	57 066,36			433 171,08

Les comptes administratifs 2018, mis au vote par Serge LANGLADE, sont approuvés à l'unanimité. Les comptes de gestion 2018, mis au vote par Francis COMBY, le sont également.

Ensuite, il est procédé à la présentation détaillée des différents budgets 2019 dont les cumuls des deux sections sont repris ci-après.

#### Pour le <u>budget petite</u> enfance :

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 476 727,67 €.
- Dépenses et recettes de la section d'investissement : 132 135,28 €.

#### Pour le <u>budget enfance-jeunesse</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 368 035,66 €.
- Dépenses et recettes de la section d'investissement : 36 312,79 €.

#### Pour le <u>budget assainissement collectif</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 502 124,92 €.
- Dépenses et recettes de la section d'investissement : 879 071,49 €.

#### Pour le <u>budget assainissement non collectif</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 102 540,93 €.

#### Pour le <u>budget Centre Culturel</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 100 000 €.

#### Pour le <u>budget bâtiments industriels</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 260 590,24 €.
- Dépenses et recettes de la section d'investissement : 399 829,25 €.

#### Pour le <u>budget principal</u>:

- Dépenses et recettes de la section de fonctionnement : 5 341 482,41 €.
- Dépenses et recettes de la section d'investissement : 2 061 799,07 €.

Le détail suivant par chapitre est proposé pour le budget principal :

Libellé		BP 2019	Libellé		BP 2019		
	Dépenses de fonctionnemen	t	Recettes de fonctionnement				
011	Charges à caractère général	282 619,00	013	Atténuation de charges	705 200,00		
012	Charges de personnel	1 145 450,00	70	Produits des services	77 600,00		
014	Atténuation de produits	1 643 667,18	73	Impôts et taxes	3 245 748,37		
65	Autres charges de gestions	1 481 865,44	74	Dotations, participations	555 149,00		
66	Charges financières	70 100,00	75	Autres produits de gestions	100 334,64		
67	Charges exceptionnelles	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00		
042	Opérations d'ordre	344 483,38	042	Opérations d'ordre	224 279,32		
023	Virement à la section d'investissement	373 297,41	002	Report excédent Fonctionnement reporté	433 171,08		
Ţ	otal dépenses fonctionnement	5 341 482,41	Total recettes fonctionnement 5 341				
	Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement				
20	Immobilisations incorporelles	30 552,00	010	Stocks	0,00		
204	Subvention d'équipement versées	89 708,96	13	Subventions d'investissement	164 375,24		
21	Immobilisations corporelles	165 000,00	16	Emprunts et dettes	917 923,00		
23	Immobilisations en cours	135 000,00	10	Dotations, fonds divers, réserves	96 066,36		
10	Dotations, fonds divers, réserves	0,00	024	Produits des cessions immob.	17 000,00		
16	Emprunts et dettes	282 100,00	040	Opérations d'ordre	344 483,38		
27	Autres immobilisations financières	1 047 167,00	021	Virement de la section de fonctionnement.	373 297,41		
040	Opérations d'ordre	224 279,32	001	Résultat reporté ou anticipé	101 060,88		
041	Opérations patrimoniales	47 592,80	041	Opérations patrimoniales	47 592,80		
13	Subventions d'investissement rattachées aux actifs	40 398,99					
	Total dépenses investissement	2 061 799,07	Tot	al recettes investissement	2 061 799,07		

Les principaux projets d'investissement pour 2019 seront :

- la poursuite de la participation de la communauté de communes au projet « 100 % Fibre » en Corrèze,1 047 167 € à verser sur 2019, 2020 et 2021 (229 866 € payé en 2018),
  - la réhabilitation de la station d'épuration de Lubersac, 216 000 € TTC,
- le démarrage de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un Centre d'Incendie et de Secours à Arnac-Pompadour, 100 000 € TTC,
  - l'achat de foncier dans un objectif de développement des zones d'activités, 100 000 €,
- la poursuite du soutien aux particuliers dans leurs projets d'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) et aux entreprises dans leurs projets de développement (LEADER), 90 000 €,
  - le réaménagement du multi-accueil (crèche) de Pompadour, 58 000 € TTC,
  - le balisage de chemins de randonnées, 30 000 € TTC,
  - l'amélioration de la régie du Centre Culturel et l'éclairage du parking, 23 000 € TTC,
  - le renouvellement d'équipements au niveau des piscines (bâche, pompe, ...), 16 000 € TTC,
  - l'achat de panneaux de promotion touristique sur l'A 20, 10 000 € TTC,
  - la création d'un site Internet pour la communauté de communes, 10 000 € TTC.

Le président soumet au vote les différents budgets 2019 qui sont approuvés à l'unanimité.

#### 2. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES

Concernant la fiscalité, les taux suivants sont proposés :

- le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 4,93 % (contre 5,85 % en 2018) ; ce taux permet d'équilibrer le produit attendu au coût du service du SIRTOM,
  - le taux de la taxe d'habitation à 9,56 % (contre 9,51 % en 2018),
  - le taux de la taxe foncière sur le bâti à 3,94 % (contre 3,92 % en 2018),
  - le taux de la taxe foncière sur le non bâti à 23,84 % (contre 23,72 % en 2018),
  - le taux de la cotisation foncière des entreprises à 29,39 % (similaire à 2018).

Le président met au vote ces taux qui sont approuvés à la majorité.

En fin de séance, le président donne la parole à Jean-Christophe MONTEIL qui livre son **analyse financière de la communauté de communes.** 

<u>Budget général</u>: la capacité d'autofinancement brute (recettes de fonctionnements réelles - dépenses de fonctionnement réelles) de la collectivité s'établit à un meilleur niveau qu'en 2017 (241 264 €) grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement (- 5,4 %) alors même que les recettes de fonctionnement diminuent sur l'exercice 2018 (- 2 %).

Néanmoins, après le remboursement de la dette, l'autofinancement net reste négatif (- 8 672 €) mais bien meilleur qu'en 2017 (- 95 730 €).

Les dépenses d'équipement ont été moins élevées en 2018 (555 452 € contre 581 285 € en 2017). Elles correspondent principalement au versement du premier acompte de l'avance remboursable auprès du syndicat mixte DORSAL (229 866 €) pour le projet « 100 % Fibre » et au remboursement de la dette (249 936 €) de la communauté de communes.

Le fonds de roulement de fin d'exercice est positif. Il s'établit à 201 549 €, reflet de la trésorerie au 31 décembre 2018.

<u>Budget assainissement collectif</u>: la situation est fragile au niveau de la trésorerie (nécessité d'une ligne de trésorerie de 150 000 €) et des faibles marges de manœuvre pour l'investissement mais elle est bien meilleure qu'en 2017. En effet, les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses (+ 215 625,61 €) ce qui n'était pas le cas en 2017 et les perspectives d'aboutissement à un conventionnement avec les industriels (Abattoir de Lubersac et la société Valade) laissent présager des recettes plus justes pour équilibrer le coût du service à l'avenir.

Après avoir épuisé les points inscrits à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 30.

A LUBERSAC, le 11 AVRIL 2019.

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Francis COMBY